

 <p>REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE Département des finances et des ressources humaines</p> <p><b>Office du personnel de l'Etat</b></p> <p>Direction de l'évaluation et du système de rémunération</p>	<b>DEFINITION DE FONCTION-TYPE</b>		
	Date d'établissement <b>07.12.2017</b>	Date de révision	Date de mise en application <b>01.12.2017</b>
1. Dénomination de la fonction  <b>Manager de programmes</b>		Code fonction  <b>2.02.024</b>	
2. But de la fonction  Initier, coordonner, diriger et définir les priorités des projets et des programmes liés aux TIC en tenant compte de la stratégie de la DGSJ. Assurer les ressources humaines dans le domaine de la gestion de projets liés aux TIC.			
3. Description de la fonction  Outre les connaissances et les activités définies dans la fonction de chef ou cheffe de projet 2, la fonction implique notamment d'/de :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- gérer de gros projets transverses Etat impliquant plusieurs comités de pilotage selon les départements/offices ou plusieurs projets d'envergure en parallèle;</li> <li>- définir des programmes pour la réalisation des objectifs stratégiques;</li> <li>- initier et promouvoir les projets liés aux TIC et en définir les priorités en fonction de la stratégie de l'institution; préparer les bases de la prise de décision et obtenir l'accord des décideurs;</li> <li>- détecter toute modification d'un projet, analyser les impacts sur les autres projets et prendre les mesures correctives nécessaires; informer les instances concernées et le management;</li> <li>- évaluer, implémenter et mettre en œuvre des méthodes et des outils pour le management du portefeuille de projets liés aux TIC;</li> <li>- superviser les projets; se procurer toutes les informations à temps; surveiller la qualité;</li> <li>- documenter les interdépendances et les partages de ressources (coûts, personnel...);</li> <li>- développer et coacher le personnel dans le domaine de la gestion de projets liés aux TIC;</li> <li>- maintenir et appliquer les directives sur la gestion, les méthodes et les outils de projets;</li> <li>- participer à la gestion de la qualité, au contrôle interne et à l'identification des risques et des défaillances;</li> <li>- exécuter d'autres tâches à la demande de la hiérarchie.</li> </ul>			
4. Exigences de la fonction  Master universitaire en sciences informatiques assorti d'un DAS et d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans le domaine considéré.			

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	M	D	K	A	J	Cl. max. 23
Points	58	17	65	5	69	Total 214